



Bureaux — LILLE, 15, RUE D'ANGLETERRE, 15, LILLE. — TÉLÉPHONE : 672 (POUR PARIS : B. rue Bayard, 5)

(L'Evangile du pauvre)

L'Evangile doit surtout être lu avec le cœur. C'est ce qui en fait le livre de tous les âges et de toutes les générations. Son but n'est point de servir de pâture à la vaine curiosité des hommes et à leurs orgueilleuses investigations. C'est un pain de vie miséricordieusement donné par Dieu à ses enfants pour les nourrir, les consoler, les reconforter et les soutenir dans le lumineux devoir dont la voie conduit au ciel.

Que des savants le lisent en savants pour le défendre contre les attaques de la fausse science, rien de mieux. C'est ce qu'ont fait les Pères et les Docteurs à toutes les époques, et grâce à eux le Livre sacré a déarmé successivement toutes les critiques.

Mais le savant qui se croit appelé à cette mission ne doit nuire les pages divines qu'avec l'humilité du croyant, et prendre constamment pour guide l'Autorité désignée par Dieu pour demeurer dans les siècles l'interprète inflexible et le dépositaire fidèle de ce trésor de vérité.

La soumission à cette règle est un devoir et aussi le plus sûr moyen d'éviter ces naufrages de la foi dont parle saint Paul et dont le spectacle est si douloureux pour les âmes chrétiennes.

Mais les fidèles ont mieux à faire que d'analyser la fleur évangélique et d'en déduire curieusement les pétales. Ils ont à en jouir et à s'en servir. Ils doivent le savourer, s'imprégner de son parfum, s'assimiler son suc de vie. C'est ce qu'a sans doute pensé un écrivain qui s'est fait dans les lettres chrétiennes une place éminente, Mgr Baudard, en offrant très opportunément pour éternes aux âmes fidèles un beau livre de L'Evangile du pauvre (1).

Arrivé à cette heure de la vie qui n'est ni le couchant, ni même la déclin — qui qu'on dise le désigné par l'âge — mais où l'homme a bien le droit de se reposer non pas des fatigues d'un labeur ardu, mais de la fatigue de l'âme, le Rector de l'Université catholique de Lille prend les adieux de sa domination dans l'Evangile.

Et à l'exemple de saint Jean dont il a commenté si délicieusement le vie évangélique (2), il finit par trouver aussi que tout le « précepte du Seigneur » se résume en ce mot : Mes petits enfants, aimez-vous les uns les autres.

pour les nourrir, voyez-la se penchant sur les berceaux dans l'œuvre des crèches, voyez ces hôpitaux d'enfants créés par la charité catholique.

Et l'exil en Egypte ! Il faut penser aux migrations du pauvre, il évoque le triste tableau des démolissements d'ouvriers, l'horreur de certains logements de travailleurs, les efforts de l'hospitalité chrétienne, ses dépôts, ses refuges de nuit et ses asiles pour recueillir les jeunes émigrants jetés sur le pavé des grandes villes.

Et à Nazareth, quel idéal de la famille ouvrière, puis du veuve et de l'orphelin de l'ouvrier ! Là sont en germe les efforts séculaires de l'Eglise pour améliorer le sort du travailleur et ennobler l'outil. Là se forme, entre les mains de la pieuse mère, la vocation du prêtre, du futur missionnaire, du futur martyr.

Puis, avec Jésus au désert, c'est le faste et les tentations du pauvre ; avec Jésus prêchant, c'est l'Evangile aux pauvres — pauperes evangelizantur — avec Jésus guérissant, c'est la charité aux pauvres souffrants.

Un jour, un vicair de Saint-Ambroise à Paris va visiter un enfant de son patronage tombé malade. Le petit avait la petite vérole noire. Non seulement l'abbé alla le voir chaque jour, mais il s'installa presque constamment à son chevet. Un soir qu'il était contraint de s'en aller, l'enfant se mit à pleurer, et, à travers un sanglot : « Père, dit-il, embrassez-moi ! »

L'abbé se pencha et dit : « Et moi-même, dit-il, embrassez-moi ! » L'abbé se pencha et dit : « Et moi-même, dit-il, embrassez-moi ! »

Mahomet avait dit : « Fuis le lépreux comme tu fuis le lion. » Mais Jésus se comptait à toucher et guérir les lépreux. Et cet exemple suffit pour faire éclater au sein de l'Eglise ces héros, ces saints, ces héros tels que le P. Damien Docteur, l'incomparable apôtre des lépreux de Molokai, comme les Sœurs franciscaines dans les fies Sandwich, dont l'une ne peut succomber à la contagion de l'affreux mal sans que dix autres de France ne s'offrent pour la remplacer, et comme ces Pères Jésuites, enfin, qui, à Madagascar, recueillent dans leur propriété du Betsileo, recueillent, nourrissent et soignent ces malheureux à qui le gouvernement colonial interdit de sortir et de mendier.

Et la tendresse de Jésus pour les esclaves : « J'irai et je le guérirai ! » a-t-elle pas été le point de départ de cette évolution sociale unique dans l'histoire qui amena insensiblement la transformation d'une société qui comptait à peine 25 millions d'hommes libres contre 150 millions d'individus auxquels la loi d'airain du péage nous ne reconnaitait même pas la personnalité humaine ?

Et le dévouement du pauvre, sa flagellation, ses humiliations, son immolation, comme elles se divinisaient par l'exemple du Pauvre divin !

Et quel reconfort pour les « pauvres volontaires », nos religieux, de penser qu'ils suivent la même voie douloureuse, qu'ils passent par les mêmes prétoires, les mêmes angouilles, pour aboutir au calvaire et au triomphe vraiment digne de Jésus, la victoire du mal par l'amour, la résurrection par la charité qui ne peut mourir, nunquam excedit !

Et comme, après une telle lecture, on se sent pris non pas de haine, mais de profonde pitié pour les malheureux qui ont fait le rêve insensé de remplacer l'Evangile et son œuvre par je ne sais quelle science froide et sans cœur qui ne séchera jamais une larme, n'arrêtera aucun désespoir sur le bord de l'abîme !

ROME

La proclamation de l'héroïcité des vertus de la vénérable Jeanne d'Arc. Dans la salle du Consistoire à eu lieu à 11 heures la lecture solennelle du décret proclamant l'héroïcité des vertus de la Vénérable Jeanne d'Arc.

Etait présent, LL. EEM. les cardinaux Ferretti, Mettner, Steinhilber, Mgr Penci, secrétaire de la Congrégation des Rites et d'abord le décret d'héroïcité des vertus des martyrs hongrois : Marc Crispien, chanoine de Gran, Etienne Pangreç et Melchior Grodecz, de la Compagnie de Jésus, puis le décret relatif à Jeanne d'Arc.

Le décret rappelle comment la Sagesse divine suscita au xv<sup>e</sup> siècle cette jeune fille, deserte de Bologne, de saint et de prodige, si accordé à une nation dont le grand nom et la gloire militaire ont rayonné d'un si vif éclat.

« Comme autrefois, poursuit le décret, ce peuple dut à la Pucelle d'Orléans de retrouver son salut et sa dignité ; ainsi, dans les violents troubles actuels, ce peuple met sa confiance de retrouver la paix et la justice en celle qui aujourd'hui l'Eglise reconnaît la gloire des vertus héroïques. »

Puis le décret résume la biographie de la Vénérable et l'histoire de sa cause. Mgr Touchet a prononcé le discours d'action de grâce. « Ainsi se trouve affirmé, constate-t-il, par le tribunal chargé, au nom de Dieu même, de protéger l'idéal supérieur, que Jeanne a pratiqué héroïquement les vertus qui contraignent l'admiration des philosophes : la prudence, la justice, la tempérance, la force et ces autres qui excitent l'émulation des saints : la foi, l'espérance, la charité, l'humilité, la pureté. »

Puis le prélat remercie le Pape au nom du diocèse d'Orléans, de la France entière et de toute l'Eglise, d'inaugurer son pontificat par ce témoignage rendu à la sublime jeune fille en qui s'incarne le plus hautement la patrie française. Il rappelle délicatement que le cardinal Sarto, sa avril 1860, avait fait instance auprès de Léon XIII en faveur de la cause de Jeanne d'Arc. Il souhaite en terminant que la Vénérable Jeanne renouvelle les plus beaux exploits de sa vie mortelle et obtienne à la France la paix serene des esprits et l'union des cœurs.

La France, dit-il, Saint-Père, est si douce quand elle est unie si humaine quand elle est évangélique ! Mgr Kohl, évêque auxiliaire de Gran, remercie en latin Pie X pour le décret des martyrs hongrois.

Il termine en insistant avec une grande énergie sur l'attachement des catholiques de Hongrie pour le siège de Pierre. Le Pape lui a répondu. Il rappelle que le martyre inclut toute sainteté ; félicite le collège germanique auquel Marc Crispien appartient et la Compagnie de Jésus. Il déclare avec un accent pénétré que la cause de Jeanne d'Arc lui apporte une grande joie. Cette jeune fille, par ses vertus au-dessus de son âge, au-dessus de sa condition, usque ad effusionem sanguinis, est une gloire non seulement pour la France mais pour toute l'Eglise. Elle est un exemple de cette vérité que nous devons toujours espérer en la Providence qui sauve tout quand tout est perdu.

Le Pape déclare son affection pour la France, peuple généreux, dont la première gloire est son attachement à la religion catholique et la défense des droits et de la liberté de l'Eglise.

GAZETTE

CEUX QUE L'ON DÉCORE

Parmi les derniers palmés figure, dit la Bourgogne, le citoyen Chauvié, adjoint socialiste de Bricion et collaborateur au Popsipus de Yonne. Chauvié n'ayant qu'un mince bagage littéraire, oratoire et administratif, c'est évidemment comme collaborateur et éditeur d'Hervé que le ministre de l'Instruction publique vient de lui accorder les palmes.

Le général André poursuit pour la forme les gens qui veulent planter le drapeau dans le fumier, et M. Chauvié les décore après que M. Vallé les a fait acquitter.

C'est très bien ! Mais comment ces fiers socialistes, si ennemis de l'uniforme, osent-ils ainsi mendier des rubans ?

SAGES PAROLES

On sait que la Commission des hospices de Marseille a laïcisé à outrance les hôpitaux. Or, aux réceptions du 1<sup>er</sup> janvier à l'Hôtel de Ville, le maire, M. Chanot, a tenu à donner aux sectaires administrateurs cette discrète mais saine leçon :

Notre but commun est le soulagement des malades ; nous ne l'avons pas servi de la même façon ; quant à moi, j'ai estimé que la laïcisation a été faite avec une hâte qui ne peut apporter que le trouble dans les finances des hospices ; je le constate avec peine. Je souhaite que les résultats répondent à vos intentions.

LA FACÉTIE D'UN LEMICE-TERRIEUX

L'illustre Lemice-Terrieux n'est pas mart inestant, il a laisi de nombreux mystificateurs qui exploitent fructueusement son fonds de facétieuses industries. C'est ainsi que d'innombrables camelots vendent en ce moment à Paris une feuille le Sahara, soi-disant organe de S. M. l'empereur Jacques I<sup>er</sup>.

Il faut d'ailleurs reconnaître que les auteurs de cette plaisanterie n'ont rien négligé pour la faire prendre au sérieux. C'est ainsi qu'ils prêtent à Jacques I<sup>er</sup> des raisons de son attitude, qui se manquent pas d'intérêt, celle-ci, par exemple :

Profondément écœuré par le spectacle qu'offre actuellement la France et les saines traditions de liberté individuelle que chaque jour impunément violées, après avoir assisté à la décadence des mœurs, aux iniquités sociales qui se commettent dès lors à l'ordinaire sans que le peuple se révolte, tout l'on a obéi en lui le mot de toute justice.

C'est ce que pensent tous les Français sains d'esprit, mais ils ne vont pas au Sahara, ils travaillent à restaurer dans leur patrie les principes de liberté et de morale, et cela suffit à leur activité.

ATTAISANTE CONFIRMATION

L'attribution confirmée du fait d'un général français s'abaissant jusqu'à faire espionner des soldats et à les punir d'un acte de politesse envers un prêtre, leur ami, nous arrive par le lettre suivante :

Monsieur, Je lis dans la Croix un petit article de la « Gazette » intitulé : « A peine croyable. » Vous pouvez cependant le croire, car j'ai un cousin germain, jeune soldat au 135<sup>e</sup> régiment d'infanterie, à Poitiers, qui a été puni de deux jours de prison et de trente jours de consigne, pour avoir rendu visite à M. l'abbé Boyer.

Soit mon cousin m'aurait été demandé par un sous-officier de faction à la porte de M. Boyer.

Mais vous pouvez affirmer cela, sans crainte d'être démenti, car c'est l'exacte vérité. Des faits semblables méritent d'être dénoncés à l'indignation des honnêtes gens et ne seront jamais assez connus.

Notre correspondant aurait pu ajouter : « et ne seront jamais assez sévèrement jugés. » Nous croyons qu'il serait utile de dénoncer un pareil abus de pouvoir à la tribune du Parlement.

UN ACTE DE CRUAUTÉ ENVERS LES PAUVRES

On nous écrit de Cherbourg : L'établissement charitable des Sœurs de Sainte-

Marie, à Cherbourg, recueille 75 vieilles femmes et 110 fillettes orphelines ou indigentes. Le département lui accorde, par an, une subvention de 300 francs ; la ville jusqu'à lui donne un secours annuel de 3 000 francs, ce qui portait à 40 000 francs son budget total. Mais ces 40 000 francs pour 300 personnes — religieuses comprises, — font 200 francs pour chacune d'elles. Avec cela, les Sœurs trouvaient moyen de nourrir, de loger, de soigner, de vêtir et d'instruire leurs pensionnaires.

Le nouveau Conseil municipal socialiste a retiré à l'unanimité moins une voix — celle de l'honorable M. Féron, — le secours de 3 000 fr. que la précédente administration accordait.

Pour arriver à ses fins, le maire s'est servi de misérables arguments, prétendant entre autres que la charité privée avait vécu, que c'était à la charité publique de porter remède à ces misères. Or, le lendemain même, un pauvre homme, Alexandre Lepigeois, mourait sur la voie publique faute de secours immédiat accordé par l'assistance publique.

Le maire est obligé de l'avouer dans une lettre qu'il publie aujourd'hui mardi dans un journal de la localité.

Aussi la population est-elle indignée. Le Comité catholique vient de faire placarder une affiche de protestation contre la mesure inhumaine prise par le Conseil.

LA CAUSE DE L'EXCLUSION

Aux termes d'une délibération de la Fédération socialiste de la Seine, M. Millerand est exclu du parti socialiste français.

Cause de l'indignité de l'ancien ministre de M. Waldeck-Rousseau : le 23 novembre dernier, M. Millerand a voté contre le désarmement de la France demandé par M. Hubbard, aidé de M. Jaurès et de M. de Pressensac, qui donna ce motif de la proposition : « La revanche, personne ne la veut, personne ne l'a jamais voulue. »

Que M. Millerand soit débordé, cela n'a rien d'imprévu ; M. Waldeck-Rousseau l'a été au Sénat, M. Jaurès a déjà fallit être jeté par-dessus bord, et ne tardera pas à aller rejoindre M. Millerand dans les oubliettes du parti socialiste.

Si ces messieurs sont surpris, ils sont les seuls, et ils ont moins que personne le droit de l'être ; car nous ne leur avons pas ménagé les avertissements.

L'exclusion de M. Millerand n'offre donc aucun intérêt ; ce qui est fort intéressant, et surtout fort instructif, c'est la cause de son exclusion ; M. Millerand est exclu pour avoir refusé de livrer la France désarmée à l'étranger dont les canons sont chargés jusqu'à la gâule.

Et c'est le parti socialiste, de son propre chef, qui a voté l'exclusion de M. Millerand. Le parti socialiste sans l'appui duquel M. Combes déclare hautement qu'il renoncera à gouverner, c'est le parti socialiste qui prononce cette exclusion électorale par ce motif du désarmement de la France devant l'étranger armé.

De ce fait, la politique du parti socialiste est mise à nu.

L'acceptation au pouvoir est un but pour le parti d'opposition, qui, lorsqu'il l'obtient, devient parti de gouvernement.

Pour le parti socialiste, l'accession au pouvoir n'a été qu'un moyen pour jeter plus complètement la France dans la révolution, et faire triompher l'internationalisme.

Comme conséquence, pendant que les partis d'opposition, devenus partis de gouvernement, montrent plus de réserve et de retenue, parce qu'ils ont plus de responsabilité, le parti socialiste, devenu parti de gouvernement, montre plus d'audace et de violence, parce qu'il a plus de force.

Conclusion : qu'ils le veulent ou non, les gouvernements qui s'appuient sur les socialistes ne sont que les instruments de ces derniers, pour servir leurs passions égoïstes et plus promptement à la révolution, à l'anarchie et à l'internationalisme. J. B.

LES GRÈVES DE LYON

Lyon, 6 janvier. — Les députés de Pressensac et Krauss ont rendu visite hier aux 23 patrons tisseurs dont les usines abritent actuellement deux douzaines de grévistes. Deux seulement ont accepté une partie des revendications ouvrières, et ne s'en sont pas contentés à traiter avec la Syndicat des tisseurs.

A l'issue d'une réunion à la Bourse du travail, 200 grévistes ont été conduits dans les rues de la croix, comptant les patrons, et ont été relâchés révolutionnaires. A la tête de la manifestation se trouvaient MM. de Pressensac, Krauss et Collard, députés.

PASCALINE CHABEYRAS

(HISTOIRE VRAIE)

Sa fureur contre le soutien du prêtre et la courtoisie de la religieuse avait complètement disparu.

L'abbé Gendré et les bonnes Sœurs d'Allongnon le violaient impunément, Théodore Chabeyras assistait, indifférent, aux entrées de sa fille avec l'abbé et les religieuses.

A l'arrivée et au départ du prêtre, le pauvre fou lui serrait la main, avec paroles de félicité et d'interrogation dans le regard, mais sans mot dire. Son cerveau était-il totalement vide d'idées ? C'est ce que lui ne pouvait savoir, car rien n'indiquait qu'il comprit ce qu'il faisait ou se disait autour de lui.

gnon, quand M. le curé lui apprit cette bonne nouvelle.

Son ardeur à étudier son catéchisme devint encore plus vive, son application à l'école plus soutenue, sa soumission et sa piété plus grandes.

Le grand jour arriva enfin. Théodore Chabeyras, qui était toujours aussi fou, mais dont la santé avait beaucoup améliorée depuis trois semaines, n'accompagna pas sa chère fille à l'église. Avant de partir pour le saint lieu, Pascaline était allée embrasser son père. Elle avait espéré, la chère petite, que peut-être la vue des vêtements blancs qui l'enveloppaient de la tête aux pieds remuait heureusement le cerveau atrophié du breconnien et y ferait briller une étincelle d'intelligence. Hélas ! il n'en fut rien. L'émotion resta la même. Aucune lueur de raison ne parut dans le regard mort, mais toujours doux, de Théodore Chabeyras. Il embrassa Pascaline, comme il le faisait chaque jour, mais ce fut tout.

Le sermone achevé, Pascaline entra chez elle, le cœur débordant de joie, l'âme éclairée de bonheur. Jésus était avec elle !... Jésus ! Ce Dieu fait homme qui jadis regardait la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds, le parole aux muets, la vie aux morts ! Mais ! le Dieu des petits et des malheureux ! Ah ! si dans ce beau jour il voulait avoir pitié du malheureux fou ! Elle courut à son père, se jeta dans ses bras et s'écria : — Père, père chéri, embrassez la fille ; elle porte Dieu dans son cœur ! Et elle lui présenta ses joues rouges par le bonheur.

restaient closes. Toutefois les larmes de cette scène sentaient bien qu'il se passait quelque chose d'extraordinaire dans le cerveau du breconnien.

On aurait dit que le pauvre fou cherchait à saisir un objet qui, sans cesse, lui échappait.

Tout à coup, ses yeux, qui s'étaient étrangement dilatés, se remplirent de larmes ; il éclata en gémissements et en sanglots et, laissant tomber sa tête brisée sur la poitrine de l'enfant qui suffoquait, il s'écria : — Pascaline, ma fille, ma bien-aimée ! Et il s'évanouit.

A ce moment tragique entrât la Dr Libaroux. — Non enfant, dit-elle à Pascaline qui était accouru au-devant d'elle, remerciez le bon Dieu. Je viens d'entendre le cri de votre père ; il a recouvré la raison. Nous pourrions au moins sauver son âme.

Le char docteur avait dit vrai. Théodore Chabeyras avait recouvré le raison. Pascaline eut un rendit fort bien compta des que son père fut repris ses sens. Le Dieu de l'Eucharistie, qu'elle portait dans son âme virgine et qu'elle avait suppléé avec tant de foi et d'amour, avait après ce miracle inespéré qui devait bientôt être suivi d'un autre plus grand encore.

de Théodore Chabeyras, lorsque mourut subitement Mme la marquise de Montvert, dont Pascaline était la femme de chambre.

Mme de Montvert avait perdu son mari après dix ans de mariage.

Elle était sans enfants, le ciel lui ayant repris les trois qu'il lui avait données. Comme famille, elle n'avait que des arrière-pensées, tous très riches, avec lesquels elle n'avait eu d'autres que de lointains rapports, par le raison qu'ils n'habitaient plus la France depuis de longues années. Libre de sa fortune, — quelques centaines de mille francs et son château de Montvert perché comme un nid d'aigle sur les flancs d'un énorme rocher — elle pensa ne pas pouvoir mieux disposer de son avoir qu'en le donnant totalement par testament olographe à sa dévouée femme de chambre, qui était pour elle plutôt une demoiselle de compagnie qu'une domestique. Elle avait l'illime persuasion que la vaillante et pieuse jeune fille qu'était Pascaline continuerait dans la prière les bonnes œuvres qui lui étaient si chères.

Mme de Montvert ne s'était point trompée. Devenue châteline, Pascaline demeura ce qu'elle avait été dans son humble condition : bonne, serviable, la servante des pauvres, des petits, des délaissés.

Simplement, elle fit le bien sur une plus grande échelle. Elle fut plus encore que ce qu'elle avait été dans la Providence des malheureux de la paroisse et des paroisses environnantes. Elle donna non seulement son argent, mais encore son temps ; visitant les malades, catéchisant les petits enfants, confectionnant des vêtements pour les pauvres. Ces œuvres admirables de la charité chrétienne, Mme Chabeyras continuait à les faire sans compter ni avec sa bourse, ni

avec son temps, ni avec sa santé, qui d'ailleurs était excellente.

Aussi dans tout le pays, le nom de Mme Pascaline — On se désolait moins et surtout la nouvelle châteline de Montvert — est-il connu, aimé et béni de tous.

— Voilà, fit l'abbé Ravionnat, son récit terminé, voilà l'histoire de celle à qui tu dis, après Dieu, de n'avoir pas passé la nuit le plus douloureux de tes jours, dans les bois d'Allongnon. Que penses-tu de Mme Pascaline ?

— Mon cher oncle, mon idée est que la France redeviendrait promptement ce qu'elle fut dans ses meilleurs jours, si qu'elle accablait bien vite le jongle odieux qui pose lourdement sur elle, si, pour les seconds, tous les prêtres avaient l'avantage de posséder une demoiselle Pascaline dans leur paroisse.

Puis, après une pause de quelques instants, dont profita le bon curé pour prendre une large pipe, le jeune docteur ajouta : — Je crois aussi, ou plutôt j'ai la ferme conviction, que l'heureux mortel qui fera la conquête du cœur de cette jeune fille, aura du Dieu dans le ciel de sa vie pour le reste de ses jours... Qu'en penses-tu, mon oncle ?

HENRY SAINTONGE.

FIN

LE « LABOUREUR-REVENUE »

Beau recueil d'articles, renseignements et recettes ; paraît tous les trois mois en volume. Abonnement : 3 fr. Le fascicule 0 fr. 75.

G. RUE BAYARD, PARIS, VIII<sup>e</sup>.